



Déclaration décès caisse retraite

Par Leslie

Bonjour

Mon mari vient de décéder, la question que je me pose est.

Je préviens la caisse de retraite en donnant le certificat de décès mais faut-il faire la même démarche à la Complémentaire agirc-arcco ? Où bien la retraite du régime général suffit et se charge t'elle de cela ?

Merci pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour et condoléances.

Le mieux c'est de prévenir tous les organismes directement afin d'éviter un trop perçu qui serait plus ou moins compliqué à rembourser.

Par Leslie

merci